

Université d'été du Mémorial de la Shoah à Toulouse, session 2025

7-11 juillet

Appel à candidatures

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers collègues,

Depuis sa première session en juillet 2016, l'université d'été du Mémorial de la Shoah à Toulouse, organisée avec le soutien actif des services académiques, en partenariat avec le conseil départemental de Haute-Garonne et la municipalité de Toulouse, constitue un événement scientifique et didactique de premier ordre pour les enseignants appelés à y participer.

Monsieur le recteur de l'académie de Toulouse, Karim Benmiloud, a le plaisir de confirmer l'organisation de la prochaine session, qui aura lieu du mardi 8 au vendredi 11 juillet 2025.

Afin de perpétuer l'ouverture de cet événement scientifique et didactique aux personnels du premier degré, souhaitée conjointement par les autorités académiques et le Mémorial de la Shoah et mise en œuvre au cours des six dernières années, ceux-ci sont conviés à assister à cette formation de grande qualité, mêlant réflexion pédagogique et apports scientifiques proposés par des spécialistes reconnus.

Les **sessions de formation**, qui auront lieu dans les locaux du lycée Saint-Sernin de Toulouse et du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne seront suivies en fin d'après-midi les mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 juillet de **conférences thématiques** qui permettront d'élargir le champ des débats et de poursuivre les échanges initiés durant la journée.

Une **conférence préalable** à l'ouverture officielle de l'Université d'été aura lieu le **lundi 7 juillet** en fin d'après-midi dans les locaux du conseil départemental de la Haute-Garonne. Les personnels participant aux formations débutant le lendemain seront conviés à assister à ce premier événement.

L'offre de formation destinée aux personnels du premier degré est structurée par une alternance entre apports scientifiques (communs au premier et au second degré) et ateliers pédagogiques spécifiques.

En partenariat avec le CROUS de Toulouse, l'hébergement de quarante participants géographiquement éloignés de leur domicile et ne disposant pas de solution locale de logement, premier et second degré confondus, sera pris en charge par les organisateurs, tout

comme le seront l'ensemble des repas méridiens (ainsi que les petits déjeuners pour les participants hébergés).

Les personnels souhaitant participer à cette formation devront se faire connaître en remplissant les différents éléments de la fiche d'inscription dématérialisée disponible sur le site de l'académie de Toulouse à l'adresse suivante :

<https://web.ac-toulouse.fr/uems1d>

**Les demandes d'inscription devront être formulées au plus tard le
dimanche 15 juin 2025, délai de rigueur**

Veillez noter que la commission d'examen des candidatures tiendra compte, notamment, de la date de réception de la demande d'inscription. L'attribution des places d'hébergement prendra essentiellement en considération la distance séparant de Toulouse la commune de résidence des candidats. Les résultats de la commission d'examen des candidatures seront transmis à l'ensemble des candidats à compter du 22 juin 2024.

Le programme détaillé des conférences et ateliers sera ultérieurement transmis aux participants.

Nous attirons votre attention sur le fait que la participation d'un(e) professeur(e) des écoles adjoint(e), d'une directrice/directeur d'école ou d'un(e) conseiller(e) pédagogique implique une autorisation délivrée par son IEN de tutelle.

Toute demande de précision complémentaire peut être adressée à Madame Fabienne VITRICE (Fabienne.Vitrice@ac-toulouse.fr), doyenne des IEN du premier degré ou à Cédric MARTY (Cedric.marty1@ac-toulouse.fr), IA-IPR et référent académique mémoire et citoyenneté.



Cédric MARTY
Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional histoire-géographie
Direction des politiques éducatives transversales
Référent académique Mémoire et Citoyenneté